



en
Provence Alpes
Côte d'Azur

- L'Etat (DRJSCS - DREAL)
- La Région Provence Alpes Côtes d'Azur
- L'Association Régionale des Organismes HLM Provence Alpes Côtes d'Azur et Corse
- La Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale PACA
- L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes PACA
- L'Union Régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes PACA
- L'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux PACA Corse
- L'Union Régionale des PACT PACA
- La Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement PACA
- La Fondation Abbé Pierre
- L'Union Professionnelle du Logement Accompagné

OUTIL D'ELABORATION PARTAGEE DU PROJET D'ACCES AU LOGEMENT

JUILLET 2015

LA DEMARCHE

↳ ORIGINES

C'est en juillet 2009 que, dans le cadre de la Mission Ouvrir la Ville, un premier outil d'analyse des situations des ménages prêts à accéder à un logement autonome a été publié. Sa vocation était de venir en aide aux partenaires, bailleurs et acteurs associatifs, impliqués dans un diagnostic partagé de la situation de personnes candidates à un logement après un parcours d'insertion en centre d'hébergement.

L'enjeu était de s'assurer que le projet de logement formulé avec ces personnes ne risquait pas de les mettre en difficulté. Cet outil allait ainsi permettre de vérifier avec elles leur possibilité effective d'y accéder, sur la base d'un cadre de référence défini en commun par les partenaires. Le groupe projet réuni entre mars 2008 et mars 2009 (composé à parité de bailleurs sociaux et de structures d'hébergement) avait alors retenu des critères ayant trait :

- au parcours résidentiel des personnes,
- aux compétences pratiques permettant un usage approprié et sécurisé du logement et de ses équipements,
- à la capacité à faire valoir ses droits et à assumer ses devoirs, ainsi qu'à mobiliser tout soutien utile en cas de difficulté,
- à la situation financière,
- à la capacité d'intégration dans un quartier et son environnement.

L'objectif était de rassembler le plus précisément possible les éléments d'appréciation, permettant, avec la personne, de finaliser avec un bailleur le projet de logement, le différer, ou le réorienter, et d'y associer les apports utiles en terme d'accompagnement social.

En 2012 une enquête menée auprès des acteurs de terrain a montré que la notoriété de l'outil était plutôt satisfaisante (64% d'opérateurs indiquant le connaître) mais que son utilisation n'était pas unanime et conservait des marges de progression (34% d'opérateurs utilisateurs).

Ces dernières années, les politiques publiques de l'hébergement et du logement ont été marquées par la réorientation majeure que constitue la politique du « logement d'abord ».

Par ailleurs, on a pu observer une montée en puissance des pratiques de diagnostic partagé, comme effet à long terme de la loi de 2002-2 (loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale), appelant une approche nouvelle de la participation des usagers.

Enfin, la réflexion sur l'accompagnement social du public s'enrichit des travaux théoriques et pratiques qui se développent sur la notion d'accompagnement « hors les murs ».

Des éléments nouveaux sont donc apparus dans les conditions d'utilisation de l'outil d'analyse des situations : un accès au logement qui ne passe plus nécessairement

par l'étape de l'hébergement d'insertion, une méthodologie de l'accompagnement « hors les murs » renforcée, et une approche participative du diagnostic préalable au logement.

Il est ainsi apparu nécessaire aux partenaires de la Mission Ouvrir la Ville de réaliser un travail d'actualisation de cet outil, qui passerait préalablement par son évaluation.

↳ METHODOLOGIE

*Mobilisation du groupe projet et association du public à la démarche

Le groupe projet, composé de représentants des bailleurs sociaux, des acteurs du logement d'insertion, des acteurs portant le dispositif FNAVDL, des SIAO, des structures d'hébergement et de personnes accompagnées, a été accompagné tout au long de la démarche par un consultant partenaire.

Au fil des rencontres, le groupe projet a pu :

- prendre connaissance des éléments de l'évaluation de la grille initiale ;
- dresser l'état des lieux des données nouvelles qui en appelait une actualisation : le contexte du « logement d'abord », l'évolution des pratiques vers le « diagnostic partagé », la notion d'accompagnement « hors les murs », la montée en charge des SIAO, le développement de l'AVDL, etc. ;
- apporter à cet outil toutes les modifications qui lui apparaissaient utiles au regard de ces nouveaux éléments et en tenant compte des grilles de lecture pouvant déjà exister (par exemple dans le cadre du SIAO, de l'action des AVDL, des procédures internes des services), avec une perspective d'harmonisation ;
- susciter la participation d'utilisateurs qui ont pris part à la plupart des réunions de travail ;
- formuler, in fine, une grille de lecture renouvelée, appelée « Grille d'évaluation partagée des besoins en accompagnement à l'accès au logement ».

L'implication dans cette démarche des personnes accompagnées devait être mise en œuvre dans le cadre d'un groupe « usagers ». Cependant, il a finalement été convenu que ces derniers prendraient directement leur place dans le groupe projet, leur mobilisation passant notamment par les partenaires participant. Trois personnes hébergées ont ainsi pris part à la formation.

*Processus d'élaboration

L'outil d'élaboration partagée du projet d'accès au logement a été élaboré, sur la base des éléments de l'évaluation et des préconisations validées à son issue et d'outils du même type élaborés dans d'autres territoires (comme celui de l'AFIL en Ile de France), ou d'autres travaux sur le même thème (ceux du SIAO 13, de l'Equipe Mutualisée des Alpes Maritimes, de Var Habitat, de ERILIA, du PACT, etc.).

Quatre séminaires de travail, entre avril et juin 2014, ont permis l'examen de l'outil existant, rubrique par rubrique, leur adaptation au nouveau contexte d'utilisation, l'adjonction de nouveaux éléments.

L'outil a été expérimenté puis évalué de novembre 2014 à avril 2015 avant d'être finalisé.

↳ STATUT DU DOCUMENT

Le présent document est une co-production résultant des travaux du groupe projet. Il s'agit donc :

- d'un écrit réalisé par des professionnels d'origines différentes, potentiellement destiné à tous les professionnels de l'accompagnement vers et dans le logement ;
- d'un support d'échanges proposés aux acteurs, amorce d'un partenariat ;
- d'un cadre de référence, sans aucun caractère obligatoire ou normatif, adaptable et appropriable à volonté par les utilisateurs.

↳ POUR QUELLES UTILISATIONS ?

Cet outil a été produit par un groupe de travail réunissant des professionnels de l'accompagnement social, de l'hébergement, du logement social et du logement adapté, ainsi que de personnes accompagnées. Il s'agit d'une grille d'analyse visant à apprécier les besoins en accompagnement des ménages ayant un projet d'accès au logement.

L'objectif est de pouvoir proposer aux ménages concernés – lorsque cela est nécessaire - un accompagnement approprié dans le cadre de leur projet.

- C'est un support facultatif, proposé dans les échanges entre ménages et professionnels pour faciliter la recherche commune de solutions d'accès au logement.
- Chaque utilisateur est libre d'apprécier quand, avec quels ménages, avec quels partenaires, à quel rythme, la discussion autour de cet outil peut être fructueuse.
- L'outil n'a aucune valeur légale ou obligatoire ; ce n'est pas une pièce supplémentaire au dossier de demande de logement.
- Les informations qu'il est appelé à contenir sont évidemment soumises à confidentialité.

Concernant son remplissage, la grille doit être complétée avec le ménage qui peut y ajouter ses propres commentaires ; elle doit refléter l'élaboration partagée dans laquelle elle s'inscrit. Tous les items ne sont pas nécessairement pertinents au regard de toutes les situations examinées.

La grille proposée anticipe les différents usages qui en sont possibles, selon le contexte :

- diagnostic d'une situation en amont d'un accompagnement,
- suivi d'un ménage par un travailleur social, pendant un hébergement,
- diagnostic partagé au moment de l'accès à un logement autonome,
- suivi d'un ménage après l'accès au logement autonome,
- approche de la situation de publics identifiés (jeunes par exemple), etc.

Merci aux membres du groupe projet pour leur implication et leur participation active à l'élaboration de cet outil !

Pour les acteurs de l'hébergement

- ALAM, Cristel Gomez et Michèle Hamel
- AVAF, Françoise Lepinay
- La Chaumière, Marion Cadenet
- RHESO, Jacqueline Comte

Pour les acteurs du SIAO

- SIAO 84, Nadia Nefzaoui
- SIAO 83, Nathalie Aubert et Laurence Loisy
- SIAO 13, Francisca Le Bourlot

Pour les acteurs du logement d'insertion

- ADOMA, Aline FRUGERE
- AMPIL, Isabelle Farges
- Cap Habitat, Magali Gomez
- Loge toit, Nathalie Marel
- Pact des Bouches du Rhône, Sandra Bensimon
- Pact du Var, Martine Tourre-Andreani

Pour les acteurs du logement social

- ERILIA, Aline Genteur
- Toulon Habitat Méditerranée, Sylvie Melone
- Var Habitat, Raphaëlle Blanc-Buono

Pour les personnes accompagnées

- Pedro Murcia Rigol
- Marton Deviz
- Myriam Delhoum

Avec l'appui de Cap Méditerranée

GRILLE D'ELABORATION PARTAGEE DU PROJET D'ACCES AU LOGEMENT

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Date de réalisation :

Nom de la structure qui oriente :

Nom du service qui oriente :

Coordonnées :

 :

@ :

 :

.....

.....

Référent :

Nature de l'accompagnement :

.....

.....

IDENTIFICATION DU MENAGE

Nom et prénom du demandeur :

Date de naissance :

Adresse actuelle :

Téléphone :

Mail :

Nom et prénom du co-demandeur :

Date de naissance :

N° unique :

Date de la reconnaissance « prioritaire et urgent DALO » :

.....

ENFANTS AMENES A VIVRE DANS LE LOGEMENT

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Type de résidence

Enfants à naître :

.....

.....

.....

.....

AUTRES PERSONNES AMENEES A VIVRE DANS LE LOGEMENT

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté

Situation actuelle au regard du logement (en situation d'expulsion, hébergé chez un tiers, en CHRS, en logement adapté, en logement indécents, en logement de fortune, ...)

.....

.....

.....

.....

POUVOIR LOUER

Possibilité administrative d'accéder au logement et possibilité d'en assumer financièrement la charge.

DISPONIBILITE DES PIECES ADMINISTRATIVES INDISPENSABLES AU DOSSIER/LOGEMENT :			
	Oui	Non	En attente*
Identité, régularité du séjour			
Mesure de protection éventuelle			
Avis d'Imposition N-1			
Avis d'Imposition N-2			

* Préciser le délai

Si titre de séjour, date de validité :

DISPONIBILITE DES PIECES ADMINISTRATIVES COMPLEMENTAIRES DEMANDEES A L'APPRECIATION DU BAILLEUR			
	Oui	Non	En attente**
Documents attestant de la situation familiale			
Documents attestant de la situation professionnelle			
Justificatifs de ressources des 3 derniers mois			
Document relatif au logement actuel			

**Délai si connu

NATURE ET MONTANT DES REVENUS DU MENAGE			
Nature du revenu	Demandeur Montant	Co-demandeur Montant	Autre

POUVOIR GERER

Possibilité d'occuper son logement de façon autonome, pouvoir en assumer la gestion financière et administrative...

Epargne éventuelle en vue de l'installation :

.....

.....

.....

.....

.....

Possibilité d'assumer financièrement l'installation : caution // équipement // ouvertures des compteurs d'énergie // assurance //...:

.....

.....

.....

.....

.....

Possibilités de recours en l'absence d'épargne :

.....

.....

.....

.....

.....

Eléments utiles relatifs au parcours résidentiel antérieur à l'entrée dans le logement :

.....

.....

.....

.....

.....

POUVOIR HABITER

Possibilité d'entretenir et d'utiliser son logement de façon autonome...

DONNEES DE LA SITUATION : RESSOURCES ET POINTS FRAGILES	
Concernant la connaissance des droits et devoirs liés au bail de location
Concernant l'entretien du logement
Concernant la maintenance locative du logement
Concernant les besoins éventuels en accessibilité et adaptation au handicap
Concernant les besoins éventuels en services associés

POUVOIR S'INSCRIRE DANS L'ENVIRONNEMENT

Possibilités de prendre part à la vie de quartier, d'utiliser les services de proximité, de se déplacer, d'établir des relations de voisinage de qualité...

DONNEES DE LA SITUATION : RESSOURCES ET POINTS FRAGILES	
Connaissance des règles d'occupation du logement
Besoins spécifiques quant à la localisation/desserte du logement Autonomie dans les déplacements
Besoins éventuels relatifs aux démarches et services de proximité

